

## L'équipe pluridisciplinaire

1 Responsable  
d'établissement

1 Assistante sociale

1 secrétaire

1 Educatrice de jeune  
enfants

1 Psychologue  
systémique

1 Infirmière

1 Psychologue

1 Psychomotricienne

3 Educatrices  
spécialisées

## Contact

Tél : 06.16.26.83.92

Mail : emah@pep64.org

Site internet : <https://www.pep64.org>

Fiche de liaison : <https://urlz.fr/oy2G>

## Ouverture

Du **lundi** au **vendredi**

De **8h** à **19h**

## Astreintes

Téléphonique : **24h/24** et **7j/7**

Intervention sur site\* de **8h** à **19h**

(\*selon évaluation)

## Situer nos locaux

Avenue de la gare

64270 Salies-de-Béarn

## Territoire d'intervention

Département des Pyrénées-Atlantiques



## E.M.A.H Equipe Mobile ASE-Handicap

Pyrénées-Atlantiques

Prévention des ruptures de parcours  
Accompagnement lors de  
périodes de crise  
Soutien aux équipes

## Indications

Acteur-ressource du secteur social, l'équipe mobile soutient les professionnels de la protection de l'enfance face aux **situations complexes\*** ou en **attente d'un relais médico-social**.

**Notre objectif : prévenir toute rupture de parcours.**

## Pour qui ?

Enfants et adolescents de **0 à 21 ans** présentant une **double vulnérabilité** : situation de handicap et besoin de protection au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance.

## Nos engagements

- Évaluer et analyser les situations et leur contexte
- Agir précocement
- Co-construire avec le jeune des solutions au regard de ses besoins, en renfort des accompagnements déjà existants
- Soutenir et venir en appui des familles et des professionnels
- Favoriser le partage de compétences et de ressources
- Formuler des préconisations
- Renforcer la coopération et la coordination des acteurs engagés dans la situation

*\*Difficultés et impasses dans l'accompagnement de jeunes qui manifestent des troubles du comportement et/ou des conflits avec mise en danger, des conduites à risques, des fugues, des comportements violents.*

## Les essentiels

- ✓ Toute intervention nécessite un **accord du représentant légal**
- ✓ **Protection des données personnelles** : Les professionnels de l'équipe mobile sont soumis au devoir de discrétion. Le consentement du représentant légal est alors recherché pour tout échange d'informations avec les partenaires
- ✓ **Subsidiarité dans les pratiques** : Notre intervention est complémentaire et non substitutive aux accompagnements déjà en place
- ✓ En cas de situation d'URGENCE, appeler le **15** ou **114** (sourds et malentendants)

## Qui sollicite l'E.M.A.H. ?

- ✓ Les professionnels du secteur social
- ✓ Les professionnels du secteur médico-social

## Motifs de sollicitation

- ✓ **Information** : obtenir des informations sur le rôle de l'équipe mobile
- ✓ **Prévention** des situations de rupture : relais provisoire et recherche de solutions
- ✓ **Aide à la gestion d'une période de crise\*** : en cas de dégradation de la situation.

\*hors situation d'urgence

## Procédure

### 1 - Adressage

- Appel ou mail
- Renseignement fiche de liaison

### 2 - Analyse de la demande

- Evaluation de la demande et de la criticité
- Admission dans le dispositif

### 3 - Premières interventions

- Prise de contact partenaires
- Evaluation de la situation

### 4 - Co-construction du projet

- Définition des objectifs
- Signature DIPC

### 5 - Mise en œuvre du projet

- Prestations individuelles auprès du jeune
- Prestations d'appui et de soutien aux professionnels

### 6 - Sortie du dispositif

- Formalisation de la fin de l'accompagnement
- Lien avec les partenaires

Durée  
Accompagnement

**3 mois** renouvelable

Délais  
d'intervention

- Période de crise\* : **24h**
- Soutien et prévention : **5j ouvrables**

Lieux  
d'intervention

Lieux de vie ou proximité